

Concise, le 22 mai 2019

reçu le 22 MAI 2019

Au Conseil Communal
de et à
1426 Concise

Concerne : Comptes 2018 / Rapport de la commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Formée de Messieurs David Fasola, Vincent Pittet, Emilio Ramirez, Marc Jungo et Christian Jaccard, président, la commission de gestion s'est réunie le jeudi 9 mai au soir (présence de Joël Jeanneret, suppléant) et le vendredi 17 mai 2018 (aussi en présence de Joël Jeanneret, suppléant) en journée afin de procéder au contrôle des comptes communaux 2018.

La séance du 17 mai s'est déroulée dans la salle de Municipalité du bureau communal en présence de M. Patrick Jaggi, syndic, et de Mme Sandrine Aebischer, boursière. Ils nous ont fourni tous les documents nécessaires et ont répondu à notre entière satisfaction à nos diverses questions et compléments d'informations. Nous les remercions très chaleureusement.

Comptes communaux 2018

La commission a pris connaissance du rapport du 29 avril 2019 de BFF & Associés S.A. à Lausanne, via un nouvel examen succinct des comptes communaux de notre Commune. Cette dernière a également contrôlé sous forme d'examen succinct les comptes 2018 de la STEP Concise-Corcelles, de l'EIESP (Entente intercommunale eau sous pression) ainsi que de la Voirie Intercommunale.

Sur la base du *Préavis municipal n° 29/2019*, du *Bilan au 31.12.2018*, des *Comptes de fonctionnement 2018*, des *Comptes d'investissement 2018* et du *Budget 2018*, il a ensuite été procédé aux vérifications que stipulent les instructions officielles et selon les dispositions légales en vigueur. La commission de gestion a en particulier contrôlé la corrélation avec le budget 2018 ainsi que les variations par rapport aux comptes 2017.

Nous vous rapportons ci-dessous les réponses et explications les plus relevables.

1) Compte de fonctionnement

102 MUNICIPALITE

102.3069 Remboursement de frais

Ce compte est attribué aux seuls frais de déplacements qui sont de 1 franc le kilomètre. Le temps « de travail » du municipal est inclus dans le kilomètre parcouru.

102.3170 Frais de réception

Il a été minutieusement pointé.

110 ADMINISTRATION

110.3170 Réceptions et manifestations

Il a été méticuleusement pointé.

130 PERSONNEL ET ASSURANCES

130.3011 salaires du personnel admin et expl.

Les employés n'ont pas été augmentés depuis quelques années. Ils ont reçu des primes au mérite en fin d'année 2018 correspondant à la ristourne de l'assurance. C'est une situation exceptionnelle selon le Syndic. Voir le commentaire de la boursière sous ce tableau.

130.3012 comptes personnel auxiliaire.

Dans ce montant est compris principalement le travail de M Leuenberger pour la coupe des sapins de Noël à raison d'un montant de 2000 francs.

210 IMPOTS

210.4011 impôts bénéfice personnes morales.

Ce compte est amené à diminuer dans les prochaines années. Cela est dû à l'entrée en vigueur de la RIE III au sein de notre canton en cette année 2019.

210.4090 impôts récupérés après défalcation.

Le montant est fourni par le canton. La commune n'a rien récupéré sur 2018, contrairement aux années précédentes.

320 FORETS – PATRIMOINE ADMINISTRATIF

320.4355 Vente de bois

La baisse du prix de vente du bois influence le volume et le résultat, d'où cette baisse de revenu.

341 Bâtiment de la Gendarmerie

Quant à son futur, la municipalité va en débattre durant cette année.

430 ROUTES

430.4272 Location places de parc

La politique de la commune sera à terme de supprimer toutes ces places de parc louées au parking de la gare à raison de 10.- par mois.

460 RESEAU D'EGOUTS

460.4341 Taxes de raccordement

460.4342 Taxes annuelles d'épuration

460.4343 Taxes d'entretien

La question a été soulevée par la commission de gestion de payer des acomptes sur la taxe épurations des eaux (les trois comptes mentionnés ci-dessus) qui est toujours en suspens. Le programme comptable actuel ne permet pas de mettre en pratique ce moyen de paiements d'acomptes.

471 PORT DE PLAISANCE

471.3901 Imputation interne – pers. adm. /aux

Il y a une part d'heures administratives faites au bureau communal par la garde-port.

472 BATIMENT DU PORT

472.3121 Consommation d'eau

Les comptes 2017 comprenaient les coûts de 2016 et 2017. A noter également que deux fuites d'eau ont été décelées et réparées entre le bâtiment et les pontons d'amarrages. Les comptes 471 et 472, seront regroupés dès le budget de fonctionnement 2020. Nous remercions la Municipalité d'avoir tenu compte de nos remarques et de regrouper ces deux comptes en un pour une vision comptable plus globale de ces deux postes.

710 SERVICE SOCIAL

710.3524 RADEGE.

Nous ne pouvons rien faire quant à cette augmentation constante. Le RADEGE bénéficiera encore d'un subside sur 2019, ce qui ne sera plus le cas en 2020.

730 SANTE PUBLIQUE

730.3510 AVASAD – Soins à domicile

Les coûts des soins à domicile vont être modifiés en 2020 vu que le canton devrait les reprendre en grande majorité à sa charge.

810 RESEAU D'EAU

Ces fonds affectés sont là pour financer la poursuite de la mise en place du séparatif des eaux durant ces prochaines années.

2) Comptes d'investissement

L'examen des comptes d'investissement 2018 n'a appelé à aucun commentaire particulier.

3) Bilan au 31 décembre 2018

1150 AUTRES DEBITEURS

1150.99 Reprise postes ouverts DATA

Il y a encore deux débiteurs sur le compte DATA. C'est un compte de l'ancien logiciel et il va bientôt disparaître.

1290 AUTRES BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER

1290.01 Stock essence

1290.02 Stock sacs OM taxés

Ces deux comptes ont été contrôlés minutieusement. Le compte 1290.01 prend en compte le stock de mazout de l'ancien collège ainsi que le stock d'essence au port et de ce fait l'intitulé du compte passe de stock essence à stock combustibles.

Extraits de comptes 2018

L'inventaire des débiteurs au 31.12.2018 a été contrôlé. A la date du 13 mai 2019, 5% de la valeur a été mise aux poursuites.

4) Comptes 2018 EIESP, STEP, Voirie Intercommunale

Comptes EIESP

La commission s'est penchée de manière approfondie sur les comptes de l'EIESP avec les commentaires ci-dessous.

81 SERVICES DES EAUX

810.3010 Salaire du personnel admin. et expl.

L'entreprise Di Gruttola ne travaille plus pour nos deux communes. Elles ont fait appel à l'entreprise A Pilet pour la logistique du réseau d'eaux avec la mise en place d'un nouveau système informatique pour la gestion du réseau de ces eaux. Un plan de maintenance a été mis en place avec les deux communes. Il sera finalisé d'ici fin 2020 afin que la régulation des eaux soit en conformité; d'où l'augmentation de coût de ce compte.

Comptes STEP

460.3189 Traitement des boues

L'augmentation du coût revient à cette année 2018 plutôt sèche en terme de météo. Cela a induit à un surcoût du traitement des boues mouillées. Les prestataires sont intervenus cinq fois un jour durant l'année passée, à raison de cinq à six convois agricoles par journée.

En plus des commentaires ci-dessus, La commission a consulté et pointé minutieusement les classeurs EIESP, STEP et VOIRIE INTERCOMMUNALE qui ont été pointés minutieusement. Ils n'ont apporté aucun commentaire supplémentaire.

5) Conclusion

L'exercice boucle avec un **excédent de revenus de CHF 88'591.48**, alors que le budget 2018 prévoyait un **excédent de charges de CHF 448'680.00**.

La commission tient tout particulièrement à féliciter la boursière pour l'excellence de son travail tout au long de l'année ainsi que la très bonne présentation et clarté des comptes, agrémentés de nombreux commentaires.

Après un repas partagé au Restaurant Lac et Gare, la commission a profité d'inspecter les travaux de la Grand'Rue. Suite à l'intervention de la Commune auprès de l'entreprise mandatée, elle a pu constater la reprise des travaux. Elle a obtenu la garantie d'une remise en état pour la première quinzaine de juin. Le revêtement définitif sera posé en 2020.

La commission s'est ensuite rendue sur l'emplacement de la carrière de Concise afin de se rendre compte sur place de l'impact de ce projet. Il n'est pas évident de se faire une idée, mais force est de constater que l'exploitation se fera par étape de cinq ans et n'aura pas l'impact visuel tel que présenté lors de la séance d'information. En effet, à chaque étape, il est prévu de remettre en conformité les lieux exploités.

En conclusion, la commission propose au Conseil communal d'adopter les comptes communaux 2018 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion.

Pour la Commission de gestion :

David Fasola

Vincent Pittet

Emilio Ramirez

Marc Jungo

Christian Jaccard, président